



## **DECLARATION DE LA LIMARA AU SUJET DE LA PLAINTÉ PORTEE PAR LE COMITE DE DEVELOPPEMENT DE FOTOUNI CONTRE L'ETAT FRANCAIS**

Déclaration n° 0001 du 17 Juin 2022

La LIMARA (Ligue des Masses pour la Renaissance Africaine) a pris acte de la plainte portée au Tribunal de Grande Instance de Paris le 07 Juin 2022 par le Comité de Développement de Fotouni contre l'Etat français pour génocide, crime de guerre, crime contre l'humanité envers les populations Fotouni et Bamiléké en général pendant les années d'indépendance du Cameroun (entre 1958 et 1972).

La LIMARA admire le courage de cette organisation et se plie à sa volonté d'obtenir la vérité et rétablir la justice pour le peuple Bamiléké assassiné dans cette sinistre et longue guerre d'indépendance du Cameroun. Justement comme l'affirme la lettre, nos ancêtres reposeront en paix le jour où justice aura été faite. Toutes ces femmes et filles violées, ces villages rayés de la carte avec leurs populations, le Napalm, arme interdite d'utilisation dans les guerres versé sur la population qui ne demandait que la liberté de son pays, les têtes de nationalistes coupées et exposées, des tortures jusqu'à la mort, des fusillades de masse, un peuple volontairement affamé pour avoir demandé la liberté de leur pays. Oui la France doit payer pour cette barbarie qui n'a d'égale que les camps nazis ou le Vietnam.

La LIMARA se tient du côté des victimes, de tous ces enfants arrachés à la vie, de tous ces hommes et femmes qui ont perdu filles, fils, tantes, oncles, neveux et nièces dans cette longue et dure guerre d'indépendance. Ceux qui ont été obligés de manger la terre pour survivre contre l'Etat français étalant toute sa sauvagerie. Des centaines de milliers de Camerounais tués pour avoir demandé la liberté de leur pays.

Mais la LIMARA se démarque des plaignants sur plusieurs points :

1- Le peuple Bamiléké, et plus précisément le groupement Fotouni qui porte plainte est membre de l'Etat camerounais, et c'est à l'Etat camerounais de porter une telle plainte. Bien évidemment le gouvernement actuel ne peut pas le faire puisqu'il est fortement dépendant de la France. Le président Paul Biya, pour déclarer la guerre contre la secte islamique Boko-Haram, se vantait d'avoir gagné la guerre contre les nationalistes. Un tel gouvernement ne peut donc pas ouvrir une plainte pour les massacres et le génocide de cette guerre. Il faut donc lutter pour faire émerger un gouvernement nationaliste au pouvoir. Pour cela, la priorité serait de soutenir le mouvement national qui se met timidement en place. Une communauté, encore moins un village, ne peut porter un tel projet, qui engage toute l'histoire nationale. Et si le gouvernement actuel, défendant les intérêts de la France, ne peut porter un tel projet, la LIMARA recommande de lutter par tous les moyens pour faire émerger un régime nationaliste, seul capable d'ouvrir cette plaie qui saigne encore.

2- La LIMARA estime que le combat mené a été national. Plusieurs peuples du pays ont participé vaillamment à cette longue lutte pour la libération du pays. Faire une emphase sur les Bamilékés dilue le caractère national de la lutte. Il faut certes être véridique. Les épicrocentres de la lutte ont été en Sanaga Maritime et en région Bamiléké. En région Bamiléké, la France a orchestré un



génocide. Mais que cette réalité historique ne nous fasse pas centrer toute la lutte sur une ou deux régions. Quand il s'agit de notre guerre d'indépendance, la LIMARA demande de mettre toujours en avant son caractère national. Les chefs de la lutte se sont recrutés dans plusieurs tribus du pays. Partout au pays, des hommes et femmes ont entendu l'appel de l'UPC (Union des Populations du Cameroun) pour la défense du pays, et depuis l'agression allemande, chaque tribu a envoyé au moins un fils se battre et mourir pour notre liberté. Le fait que certains se soient plus battus que d'autres ne doit pas nous amener à minimiser les efforts et les sacrifices des autres. C'est pour la Patrie que des milliers d'hommes et de femmes ont sacrifié leurs vies en affrontant un ennemi qu'ils savaient plus forts qu'eux.

3- La LIMARA s'oppose au fait que les plaignants affirment ne pas avoir les moyens financiers et demandent à l'Etat français de leur offrir un avocat et des moyens financiers pour la procédure. Porter plainte contre la France et lui faire une telle demande ressemble à une plaisanterie pour un sujet pourtant très délicat. Pour engager une telle procédure, nous devons être sûrs de la tenir jusqu'à l'aboutissement par nos propres moyens. Aussi, la cour de justice française n'est pas le lieu indiqué pour une telle plainte. Elle doit être portée de préférence à la Cour Pénale Internationale, ou à une juridiction internationale.

4- La LIMARA émet également des réserves sur l'objectif de la plainte qui est le dédommagement de la France pour les crimes commis contre les Bamilékés. Pour nous, il est impossible de dédommager un génocide. A combien payer le traumatisme, les enfants trucidés devant leurs parents, des femmes violées, des assassinats collectifs, des rêves brisés ? A combien facturer l'assassinat des plus grands visionnaires du pays de l'époque (Um Nyobe, Felix Moumie, Ernest Ouandié, Ossende Afana, Abel Kingue, Martin Singap) ? Les Bamilékés contre qui la France a appliqué le génocide ont survécu. La Nation camerounaise a survécu à cette tentative française d'exterminer un des fils de la Patrie, et la Nation est sortie plus forte de cette sinistre épreuve. Le peuple camerounais entier doit comprendre qu'il a rencontré sur son chemin un fauve, une bête sauvage. Mais ces crimes ne resteront pas impunis. La France devra réparer ce génocide et ce crime contre le peuple camerounais, et l'Europe dans le même temps devra réparer son crime contre le peuple négro-africain. Tout en luttant pour que la France puisse réparer sa barbarie, la LIMARA estime que nous devons nous battre pour ne plus jamais être vaincus par un tel monstre, et ceci passe par le renforcement d'une avant-garde forte et déterminée. Car sans avant-garde révolutionnaire, il n'y a pas de combat révolutionnaire. Nous devons nous battre pour devenir incolonisables par l'Europe, et cela passe par une avant-garde forte.

La LIMARA croit fermement à la force, à la puissance et à l'intelligence du peuple camerounais et africain. Nous sommes aptes à construire une Nation forte, unie et prospère en nous passant d'autrui. Nous avons tout ce qu'il nous faut pour notre grandeur.

La LIMARA suit donc de très près l'évolution de la procédure judiciaire, et si possible, elle apportera sa contribution.

Pour la LIMARA,  
Le président

Yemele Fometio